

DES CHINOIS AU CREUSOT

Un pan important de l'histoire du Creusot : Durant la Grande Guerre, deux mille Chinois remplacent les ouvriers mobilisés pour fabriquer des canons et des obus.

UNE USINE EN RECHERCHE D'EFFECTIFS.

1916 : Un manque cruel de main d'œuvre à l'arrière du front

La guerre fait rage et demande des hommes pour les tranchées. Elle demande aussi des canons, des obus. Toujours plus d'obus. La France doit faire appel à des travailleurs étrangers, en particulier à l'immense réservoir humain que constitue la Chine pour compenser le manque de main d'œuvre dans les usines.

2000 Chinois renforceront les effectifs des usines Schneider :

La Chine entre en guerre le 14 août 1917 mais l'intégration de ses soldats est difficile du fait de l'incompréhension de la langue. Elle a permis d'accentuer le recrutement de travailleurs pour l'organisation de la main d'œuvre à l'arrière puisque des milliers d'ouvriers et d'agriculteurs sont maintenus sous les armes.

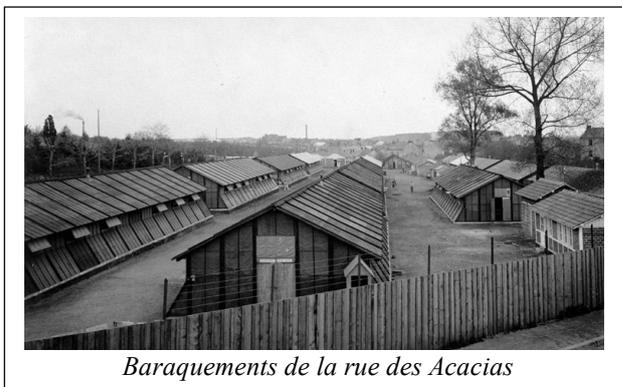


Ouvriers chinois au travail

La « mission Truphil » et les travailleurs chinois en France

Le contrat dit « Truphil-Huimin » est composé de 28 clauses très complexes et détaillées au point de préciser la quantité d'habits et de nourriture à distribuer aux travailleurs, le contenu des repas, le chauffage, la manière de distribuer leur salaire. Il était aussi précisé qu'en cas de maladies,

notamment la syphilis, les ouvriers seraient soignés gratuitement, nourris et logés, mais avec un salaire journalier réduit d'une partie voire de sa totalité.



Baraquements de la rue des Acacias

Plusieurs caractéristiques importantes méritent d'être soulignées dans ce contrat d'embauche. D'abord, les travailleurs recrutés devaient être des jeunes hommes de 20 à 35 ans bénéficiant d'une excellente santé. Avant d'être recrutés, ils devaient subir un examen médical pour le confirmer.

D'autres points : Il est précisé...

Neutralité et protection des travailleurs contre des injustices éventuelles.

Conserver la neutralité de la Chine ; les travailleurs recrutés doivent être volontaires et civils, ils travailleront dans des usines, ils ne doivent participer à aucun des travaux liés à la guerre. Le gouvernement français avec son représentant en Chine doit se porter garant sur ce point.

Le gouvernement chinois pourrait en cas de nécessité envoyer un fonctionnaire diplomate en mission en France, pour observer les conditions de travail et de vie des ouvriers

Pendant leur séjour, les travailleurs chinois jouissent des mêmes droits que les citoyens français, du travail et de la protection de la liberté ouvrière ; de la liberté de croyance et de religion. Les employeurs français ont le devoir de les protéger de toutes sortes de maltraitances qui

pourraient par exemple être infligées par d'autres travailleurs d'autres nationalités). Il y a cependant un fossé entre l'esprit des préconisations et son application sur le terrain.

Les contrats

La France signe le 14 mai le contrat Truptil-Huimin, un accord établi entre Georges Truptil, officier retraité des troupes coloniales, et la société chinoise Huimin pour assurer le recrutement d'ouvriers agricoles chinois. Huimin bénéficiait d'une prime de 100 francs par ouvrier recruté.

Durée du contrat et du travail

La durée du contrat d'embauche était de 5 ans, mais prévoyait que l'engagement pouvait être résilié au gré de l'employeur au bout de trois ans. Par contre, les interprètes ont un contrat de 2 ans, mais qui pouvait être renouvelable.

La durée du travail est de dix heures par jour, mais les travailleurs chinois ont le même droit à des jours de repos que les ouvriers français. Ils ont également droit à une journée de congé pour la fête nationale chinoise.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
Sûreté Générale
VILLE DU CREUSOT
COMMISSARIAT CENTRAL DE POLICE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Le Creusot, le 9 Mai 1916.

Le Commissariat Central de Police de la ville de Creusot
à Monsieur le Préfet de Saône-et-Loire.

Personnel
de l'usine du Creusot.

J'ai l'honneur de vous transmettre les renseignements suivants, concernant l'effectif, à ce jour, des employés et ouvriers des deux usines du Creusot.

Employés	Hommes	non mobilisés :	823
		mobilisés :	605
	Femmes	non mobilisés :	4512
		mobilisés :	10216
Ouvriers	Chinois	non mobilisés :	1385
		mobilisés :	1627
Ouvriers	Européens et étrangers	Kabyles :	223
		Portugais :	204
		Serbes :	92
		Grecs :	192
		Syngnais :	82
		Polonais :	29
	Divers :	12	
Personnel de garde :			714

Le même rapport a été adressé à M. le Préfet d'Orléans.

Le Directeur du Commissariat Central

Obligations des employeurs

L'embarquement et le rapatriement des travailleurs chinois sont gratuits et pris en charge par la partie française. En cas de blessures dues à un accident de travail, l'employeur a le devoir de les soigner et de les indemniser. Si le blessé devient invalide, il a droit aux allocations à vie. Et en cas d'accident mortel, la famille de la victime a droit à une indemnité de 135 francs si la mort est survenue

avant 6 mois après la signature du contrat, et 270 francs après 6 mois.

Primes pour les travailleurs

Chaque Travailleur recruté reçoit une prime de 50 francs pour sa famille, avant de quitter la Chine. Certains contrats ne duraient que 2 ou 3 ans, par exemple certains ouvriers spécialisés en mécanique recrutés par la Mission Truptil à Shanghai. Leur salaire a également varié : 5 francs 50 centimes/jour en général, et pour les contrôleurs, 8 francs 25 centimes/jour.

COOLIE :

Un terme maladroit et dévalorisant

Le mot coolie fait référence à la façon brutale d'utiliser la main d'œuvre, mais aussi à la dureté du travail. Le mot est composé de deux idéogrammes.

苦力

Le premier signifiant, « souffrance amère » et le second, « pouvoir » ou « force de travail ». Il est donc mal perçu car il place les Chinois au bas de l'échelle sociale.

Le voyage

En août 1916, la France ouvre une filière d'embauche depuis les villes côtières de Qingdao et Pokou. Les Chinois qui acceptent sont enrôlés sous contrat civil à durée déterminée et gagnent l'Europe par voie maritime.

Le trajet en bateau, qui dure de 40 jours à trois mois, est éprouvant pour des populations qui ne connaissent souvent pas la mer : nausées, maladies, démence, etc.



Le cantonnement Laperouse

Le 24 août 1916, le premier bateau, qui transporte 1968 personnes, débarque à Marseille. Les Allemands, qui prennent conscience de ces

arrivées, se mettent à couler les embarcations suspectes : ainsi, en février 1917, le paquebot Athos coule en Méditerranée, faisant 754 morts, dont 543 Chinois.

Les Britanniques réagissent en modifiant leur itinéraire : au lieu de passer par l'océan Indien puis par le canal de Suez, le trajet passe désormais par le Canada. La population nord-américaine, réputée hostile aux Nord-Asiatiques, conduit le gouvernement canadien à mettre en place un plan (étudié par l'historien canadien Glen Peterson).



Le réfectoire

Les Chinois qui débarquent (de 300 à 3000 suivant le type de bateau emprunté), sont supervisés par des soldats britanniques et des missionnaires. Ils arrivent d'abord au centre de quarantaine de William Head, situé au sud de l'île de Vancouver, puis traversent pendant six jours le pays en trains spéciaux, dont les portes et les fenêtres sont recouvertes de feuilles noires.

Chaque Chinois possède une paille et une ration quotidienne, à réchauffer sur le fourneau disposé dans le wagon. Ils sont simplement éclairés par des lampes à gaz. En janvier 1917, la température atteint -42°C et 25 Chinois meurent de froid. Arrivés à Halifax, ils gagnent la France pour débarquer au Havre ou à Dieppe.

Au total, 82 215 Chinois empruntent ce nouvel itinéraire.

LES CHINOIS AU CREUSOT

« L'accueil » des Chinois

Ces travailleurs chinois ont connu des conditions de vie et de travail particulièrement difficiles. Ils sont affectés à des tâches ne demandant pas de formation pointue mais nécessitant un travail physique épuisant. La plupart sont analphabètes et utilisés sans ménagement, uniquement sur leur force physique comme manœuvres.

Ils sont logés dans des baraquements sommaires, en collectivités, tenus à l'écart de la population autochtone.

À leur arrivée, après une visite médicale, ils sont hébergés dans des baraquements (rue Lapérouse, rue des Acacias...). Ils sont isolés du reste de la population. Les baraques sont sommairement équipées de poêles type braseros, de quelques gamelles, de paillasses...



Le dortoir du cantonnement Saint-Eugène

Ils sont nourris et l'État prend en charge une partie des frais médicaux mais on retient sur leur paie des frais de nourriture, d'habillement et une cotisation maladie. Leur salaire s'en trouve très réduit.

Tout est surveillé, du travail aux loisirs et tout est fait pour exclure ces immigrés de la vie locale. Il y a cependant une journée au cours de laquelle ils peuvent fêter leur Fête Nationale.



La fête Chinoise

S'ensuit une cohabitation difficile avec les ouvriers français et la population locale. Les altercations sont largement relatées dans la presse locale, ce qui aggrave les relations d'exclusion.

Plusieurs mutineries pouvant aller jusqu'à la grève ou au refus de travailler sont très sévèrement réprimées. Les Chinois renvoyés sont vite remplacés, les réserves de main d'œuvre étant suffisantes.

Il faut noter quelques cas de mariages mixtes suite à cette époque de grande détresse.

Des archives chinoises permettent de ressentir également le point de vue des Chinois et leurs sources d'étonnement.

En 1917, l'instituteur Sun Gan, âgé de 35 ans, quitte son épouse et ses trois enfants pour rejoindre la France, notant ses impressions dans son carnet : « *Dans des rues des villes françaises, les coutumes sont très différentes de celles de notre pays. Hormis les femmes et les maris s'embrassant lors de leurs retrouvailles, il y a aussi la danse. Ce qu'on appelle "danse" est en fait une personne sur place, bougeant mains et pieds dans tous les sens ; incliné et relevé, avançant et reculant avec le rythme. Et elle tourne sans cesse, et chante toute seule ou avec les autres.* »

Fin des contrats

À l'issue de leur contrat, la plupart rentrent au pays mais entre 1500 et 2000 Chinois sont restés sur le territoire français. Certains se sont mariés avec des Françaises. Nous n'avons pas de chiffres pour les Chinois du Creusot.

Pour les Chinois, le souvenir de ces ouvriers est vécu comme une humiliation.

LES FRUSTRATIONS CHINOISES À L'ISSUE DE LA GRANDE GUERRE

Leur pays est entré en guerre en 1917 et donc fait partie du camp des vainqueurs. Mais lors du traité de Versailles en 1919, il perd, au profit du Japon, les concessions allemandes de la province du Shandong (d'où viennent la majorité de ces ouvriers).

Cette disposition provoquera un soulèvement populaire en Chine, connu sous le nom de « Mouvement du 4 mai 1919 » et la Chine refusera de signer le traité de Versailles.

Il faut donc noter que ce traité a oublié le rôle des travailleurs chinois en Europe.

PASSAGE ÉCLAIR DE DENG XIAOPING AU CREUSOT

Rappelons que ce personnage a été secrétaire général du Parti Communiste chinois de 1956 à 1967 et numéro 1 de la République Populaire de Chine de décembre 1978 à 1992.

Deng débarque en France le 19 octobre 1920, à Marseille, avant de rejoindre Paris.

Jusqu'en 1927, 4 000 jeunes Chinois s'expatrient ainsi pour étudier et travailler en France.

Dans un premier temps, la Société d'éducation franco-chinoise (SEFC), qui soutient les étudiants chinois en France, place Deng au collège Alain Chartier de Bayeux.

Malheureusement, au bout de quelques mois, la SEFC n'est plus en mesure de soutenir financièrement les étudiants chinois à cause d'une importante augmentation du coût de la vie.

Les migrants chinois n'ont d'autre choix que de

travailler pour subvenir à leurs besoins. Deng travaille aux laminoirs de l'usine Schneider du Creusot. Il y arrive, âgé de 16 ans, le 2 avril 1921 mais n'y reste que 3 semaines, la pénibilité de sa tâche ne lui permettant pas de concilier études et travail.

Deng Xiaoping a eu la lourde tâche après la mort de Mao en 1976 d'assouplir la doctrine, ouvrant le pays aux investissements étrangers et créant des zones économiques spéciales avec cette recommandation de génie : « Cacher sa gloire et attendre son heure ».

La croissance économique bondit, mais la libéralisation de l'économie ne s'accompagne que d'un modeste aggiornamento politique.

Suite au soulèvement étudiant de la Place Tiananmen et sa répression sanglante, Deng fixe alors au pays déboussolé une

politique étrangère prudente : faire profil bas et avancer avec discrétion.



Deng Xiaoping au Creusot